



**Défi de l'Ouest BMO – Patinage Canada 2011
et Défi de l'Est BMO – Patinage Canada 2011
Mississauga (Ont.)
Du 1^{er} au 5 décembre 2010**

AVIS DE TENUE DE COMPÉTITION

DESTINATAIRES : Conseil d'administration
Concurrents
Clubs membres
Bureaux des sections
Bureau national

Vous trouverez ci-joint l'avis de tenue des compétitions Défi de l'Ouest BMO – Patinage Canada et Défi de l'Est BMO – Patinage Canada 2011 qui seront accueillis par la section Patinage Canada – Centre de l'Ontario, et tenus sous la direction de Patinage Canada.

Toutes les épreuves se dérouleront au Hershey Centre, du mercredi 1^{er} décembre au dimanche 5 décembre 2010.

Les renseignements techniques concernant l'admissibilité et les exigences sont les mêmes que pour les épreuves des Championnats de section BMO – Patinage Canada des niveaux pré-novice à senior. Consultez les règlements sur le CPC de Patinage Canada pour connaître ceux qui régissent tout particulièrement les événements évalués en vertu du système CPC. Référez-vous également à la trousse technique de préparation de la discipline particulière ainsi qu'aux communiqués et clarifications de l'UIP en vue de la saison qui vient.

L'horaire provisoire de compétition est à présent affiché dans la section de Connexion des membres de Patinage Canada et sur le site Web de Patinage Canada (www.patinagecanada.ca). L'horaire définitif sera affiché aux mêmes endroits au terme des Championnats de section BMO – Patinage Canada.

Tous les concurrents doivent mettre à jour leur « profil personnel » dans la section de Connexion des membres avant de concourir à des événements de qualification durant la saison 2010-2011.

Veillez faire parvenir toute question par courriel à l'adresse
2011challenge@skatecanada.ca.

Jeff Partrick
Directeur, Entraînement et programmes de patinage
JP/rb

Jackie Stell-Buckingham
Directrice, Événements

Table des matières

PHILOSOPHIE DE L'ÉVÉNEMENT	3
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	4
Liste de contacts.....	4
Patinoires.....	5
Hébergement	5
• Contacts des sections pour l'hébergement	
Renseignements pour les concurrents	7
Inscription et accréditation.....	8
• Patineurs	
• Entraîneurs	
• Gérants d'équipe	
Musique	10
Médailles	11
Réunions.....	11
Accidents et responsabilité.....	12
Renseignements sur les billets.....	12
Politique concernant les appareils photos	12
Horaire de la compétition (provisoire)	13
RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX	14
DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	15
SERVICES	16
Services médicaux	16
Transport	16
• Aéroport	
• Transport durant la compétition	
• Navette pour les personnes non accréditées	
Service de repas.....	16

PHILOSOPHIE DE L'ÉVÉNEMENT

Les compétitions Défi de l'Ouest et Défi de l'Est BMO – Patinage Canada sont des événements éliminatoires pour les Championnats nationaux juniors BMO – Patinage Canada (patineurs novices et juniors) et les Championnats canadiens de patinage artistique BMO (patineurs seniors). Les champions nationaux pré-novices seront reconnus gagnants dans chaque discipline d'un événement combiné des Défis.

Les compétitions Défi BMO – Patinage Canada ne sont pas considérées comme des championnats et ne se déroulent pas de la même manière. Ces compétitions sont financées par Patinage Canada, conjointement avec BMO Groupe financier qui est le commanditaire principal. Les compétitions Défi sont planifiées, gérées et exécutées par Patinage Canada, en collaboration avec l'équipe d'organisation bénévole locale.

La compétition attire habituellement environ 550 patineurs, 340 entraîneurs et chefs d'équipe, 80 officiels et 200 bénévoles.

L'objectif de ce niveau de compétition est d'offrir un moyen de développement rentable à un grand nombre de patineurs des deux régions du pays, qui rivalisent pour mériter le privilège de poursuivre aux Championnats nationaux juniors BMO – Patinage Canada ou aux Championnats canadiens de patinage artistique BMO.

Ces dernières années, dans le but de promouvoir la création de normes de performance uniformes dans l'ensemble du pays, ces deux compétitions ont eu lieu au même endroit afin de favoriser le partage de cibles d'apprentissage et d'entraînement chez les athlètes de même niveau.

Pour les athlètes novices, juniors et seniors, l'objectif de ces compétitions est d'exécuter une performance de qualité suffisante qui les qualifiera pour le niveau suivant de compétition.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Liste de contacts

On peut joindre les personnes dont les noms figurent ci-dessous à l'adresse de courriel suivante :

2011challenge@skatecanada.ca

Représentante technique	Susanne Morgan
Représentant(e) technique adjoint(e) À déterminer	
Représentant(e) technique adjoint(e) À déterminer	
Directrice, Événements	Jackie Stell-Buckingham
Gestionnaire, Événements	Sherry-Lyn Zuro
Coordonnatrice, Site de l'événement	Cassie Hodgins
Coordonnatrice, Opérations pour les événements (inscription)	Diane Vanier
Personne-ressource du personnel technique	Renee Bellavance
Gestionnaire, Haute performance	Norm Proft

PATINOIRES

Hershey Centre – Patinoires de compétition et d’entraînement

5500, Rose Cherry Place
Mississauga (Ontario) L4Z 4B6
905.502.9100

Patinoire pour les spectateurs

Patinoire communautaire 2

Patinoire communautaire 3

Patinoire communautaire 4

Dimensions des patinoires :

85 pi sur 200 pi pour les quatre patinoires

HÉBERGEMENT

- 1) Les trois hôtels ci-dessous seront desservis par le service de navette de la compétition.
- 2) Les équipes sont affectées à l’un des trois hôtels en fonction de l’utilisation réelle de l’an dernier et toutes les affectations des équipes sont fournies sous réserve de changements sur réception des exigences préliminaires pour cette année.
- 3) Les hôtels accepteront uniquement les réservations pour les listes des chambres soumises par Patinage Canada. Veuillez communiquer avec les contacts des sections pour l’hébergement afin de faire votre réservation et d’être inclus sur la liste de chambres.
- 4) Les rabais pour les achats d’aliments et de boissons non alcoolisées seront offerts à tous les participants sur présentation de leur carte d’accréditation.

<p>1. The Westin Bristol Place 950, chemin Dixon Toronto, Ont. M9W 5N4 http://www.starwoodhotels.com/westin/search/hotel_detail.html?propertyID=1771</p>	<p>Tarif : 118 \$ plus taxes 1 à 4 personnes par chambre</p>	<p>Suites pour équipe – 118 \$ / nuit Stationnement libre-service – 10 \$ / nuit</p>
<p>2. Sheraton Toronto Airport 801, chemin Dixon Mississauga, Ont. M9W 1J5 http://www.sheratontorontoairport.com/</p>	<p>Tarif : 118 \$ plus taxes 1 à 4 personnes par chambre</p>	<p>Suites pour équipe – 118 \$ / nuit Stationnement libre-service – 10 \$ / nuit</p>
<p>3. Sheraton Four Points Hotel 6257, chemin Airport Mississauga, Ont. L4V 1E4 http://www.starwoodhotels.com/fourpoints/property/overview/index.html?propertyID=1490</p>	<p>Tarif : 108 \$ plus taxes 1 à 4 personnes par chambre</p>	<p>Suites pour équipe – 118 \$ / nuit Stationnement libre-service – 10 \$ / nuit</p>

CONTACTS DES SECTIONS POUR L'HÉBERGEMENT

SECTION COLOMBIE-BRITANNIQUE /YUKON

Danielle Williams
Tél. : 604.205.6960
Télééc. : 604.205.6962
danielle@skatingbc.com

SECTION ALBERTA/T. N.-O./NUNAVUT

Allyson Wright
Tél. : 780.415.0596
Télééc. : 780.427.1734
skateab.allyson@telus.net

SECTION SASKATCHEWAN

Danielle Shaw
Tél. : 306.780.9245
Télééc. : 306.780.9242
sk.skate@sasktel.net

SECTION MANITOBA

Shauna Marling
Tél. : 204.925.5708
Télééc. : 204.925.5924
skate.exec@sportmanitoba.ca

SECTION NORD DE L'ONTARIO

Traci Fong
Tél. : 705.567.9331, poste 226
Télééc. : 705.567.5005
teams@scno.net

SECTION OUEST DE L'ONTARIO

Ted Dodman
Tél. : 905.227.9630
Télééc. : 905.227.8968
al.edward@sympatico.ca

SECTION CENTRE DE L'ONTARIO

Patricia Glenwright
Tél. : 905.760.9100, poste 222
Télééc. : 905.760.9104
patricia@skatecanada-centralontario.com

SECTION EST DE L'ONTARIO

Barbara Hough
Tél. : 613.925.1441
Télééc. : 613.925.1314
eos@bellnet.ca

SECTION QUÉBEC

Diane Charest
Tél. : 514.252.3073, poste 3473
Télééc. : 514.252.3170
dianecharrest@patinage.qc.ca

SECTION NOUVEAU-BRUNSWICK

Stéphanie Doucet
Tél. : 506.451.1321
Télééc. : 506.451.1325
skatenb@nb.aibn.com

SECTION NOUVELLE-ÉCOSSE

Jill Knowles
Tél. : 902.425.5454, poste 336
Télééc. : 902.425.5606
skatecanadans@sportnovascotia.ca

SECTION ÎLE DU PRINCE ÉDOUARD

Mike Connolly
Tél. : 902.368.4985
Télééc. : 902.368.4548
mconnolly@sportpei.pe.ca

SECTION TERRE-NEUVE ET LABRADOR

Betty Brett

Tél. : 709.368.8504

Télé. : 709.364.9760

skaterdevelopment@gmail.com

RENSEIGNEMENTS POUR LES CONCURRENTS

Tous les concurrents doivent se qualifier aux championnats de leur section BMO – Patinage Canada et être approuvés par la direction de la section, conformément au règlement 7404 (1). La section doit soumettre en ligne les inscriptions aux Défis dans un délai de 24 heures après la fin des Championnats de section BMO – Patinage Canada.

La section est responsable de confirmer en ligne les noms de l'athlète, de l'entraîneur et du gérant d'équipe et de recueillir et soumettre les formulaires suivants par courriel au bureau national de Patinage Canada :

- formulaires de dégageement de responsabilité
- formulaires d'antécédents médicaux
- paiement (si par chèque un par section)

Tous les patineurs (y compris les patineurs exemptés qui choisissent de concourir à l'événement) devront verser les droits d'inscription suivants à chaque stade de compétition du système national de compétitions de qualification (c'est-à-dire au Défi et aux Championnats nationaux juniors ou aux Championnats canadiens :

- PATINAGE EN SIMPLE PRÉ-NOVICE À SENIOR, inclusivement : 240 \$ par inscription
- PATINAGE EN COUPLE OU DANSE PRÉ-NOVICE À SENIOR, inclusivement : 360 \$ par inscription

Chaque section est responsable de recueillir les droits auprès des patineurs et de les faire parvenir à Patinage Canada. Les remboursements concernant les retraits pour des raisons médicales seront traités après l'événement avec préavis approprié et une copie d'un certificat médical. Toutes les demandes de remboursement seront assujetties à des frais d'administration de 25 \$.

Veuillez vous assurer que les noms des patineurs exemptés par Patinage Canada ou par la section figurent sur toutes les listes de concurrents. Les patineurs qui ont été exemptés par l'intermédiaire de la compétition Défi doivent néanmoins s'inscrire et payer les droits d'inscription (seulement s'ils concourent au Défi) après les Championnats de section.

Veuillez envoyer par messagerie tous les formulaires de dégageement de responsabilité et d'antécédents médicaux remplis dans les 24 heures suivant la fin de vos championnats de section à l'adresse suivante :

Patinage Canada
865, chemin Shefford
Ottawa (Ont.) K1J 1H9
Télécopieur : 613-748-5718 ou 1 877 211-2372
À l'attention du Service des événements

Mise à jour du profil en ligne du patineur

Au moment de l'inscription aux Championnats de section et de niveau supérieur, tous les athlètes doivent mettre à jour leur « profil personnel » en ligne (site Web de Patinage Canada – Connexion des membres). Des instructions seront affichées sous le profil personnel sur le menu principal.

Toutes les mises à jour doivent être faites dans les 48 heures suivant l'achèvement du championnat de section, sauf les feuilles de programme prévu qui peuvent être modifiées jusqu'à une semaine avant le début des événements Défi (22 novembre 2010). Il incombe à l'athlète de s'assurer que ces renseignements sont exacts et mis à jour tout au long de la saison. Divers renseignements seront utilisés dans les biographies des athlètes (utilisées par les médias), affichés sur le tableau indicateur sur place et publiés dans divers imprimés.

Veillez noter que tous les patineurs exemptés sont aussi responsables de mettre à jour leur profil du patineur en ligne dans le même délai précisé.

INSCRIPTION ET ACCRÉDITATION

L'inscription et l'accréditation débiteront au Hershey Centre, à l'entrée des personnes accréditées, le mardi 30 novembre 2010, de 14 h à 22 h. Les heures d'inscription seront précisées dans le guide de l'événement (disponible une semaine avant l'événement). Les patineurs, les officiels, les entraîneurs, les gérants d'équipe ou les représentants des médias qui arriveront à leur hôtel pourront s'adresser au comptoir de l'information ou à la réception à l'hôtel pour obtenir un billet aller de la navette qui assurera leur transport au Hershey Centre en vue de leur inscription. L'inscription des arbitres, des spécialistes techniques, des contrôleurs techniques et des juges aura lieu avant la réunion des officiels.

Patineurs

- Conformément au règlement 7410 de Patinage Canada, les patineurs doivent s'inscrire avant la séance d'entraînement officielle qui précède immédiatement la première partie de leur épreuve.
- Une fois inscrits, les concurrents ne peuvent s'entraîner qu'à la patinoire d'entraînement officielle, conformément au règlement 7410 de Patinage Canada.

Entraîneurs

Conformément à la politique d'accréditation pour les événements de Patinage Canada, afin d'être accrédités pour les compétitions Défi de l'Ouest et Défi de l'Est BMO – Patinage Canada 2011, les entraîneurs doivent :

- être au moins certifiés au niveau 2 du PNCE ou accrédités du Programme des entraîneurs intermédiaires de Patinage STAR et des entraîneurs provinciaux (EIPSEP);
- être membres entraîneurs professionnels actuels de Patinage Canada;
- être titulaires d'un certificat de secourisme valide;
- s'inscrire en personne et présenter leur carte d'identité avec photo de la section.

Au plus, deux entraîneurs par concurrente ou concurrent seront accrédités. Deux personnes seulement, choisies par le patineur, la patineuse ou le couple (p. ex., un entraîneur et un gérant d'équipe ou deux entraîneurs) seront admises au niveau de la glace. Les nouveaux entraîneurs professionnels qui ne satisfont pas aux critères d'accréditation ou de subvention ci-dessus disposeront de trois ans pour obtenir leur certification au niveau 2 et de quatre ans pour obtenir leur certification au niveau 3, et ce à partir de la date à laquelle ils s'inscriront comme entraîneurs professionnels membres de Patinage Canada.

Les entraîneurs de l'étranger doivent faire une demande directement au Service de l'entraînement et des programmes de patinage de Patinage Canada, au moins deux semaines avant l'événement, par courriel à l'adresse coaching&programs@skatecanada.ca ou par téléphone au (613) 747-1007 ou au 1-888-747-2372, poste 2504. Ils ne seront accrédités que s'ils satisfont aux conditions stipulées dans les Politiques et procédures de Patinage Canada.

Gérants d'équipe

Les gérants d'équipe doivent être des membres actuellement inscrits à Patinage Canada. Les gérants d'équipe qui sont aussi entraîneurs doivent être certifiés au moins au niveau 2 du PNCE ou accrédités du Programme EIPSEP ou à un niveau plus élevé, être titulaires d'un certificat de secourisme valide et être entraîneurs professionnels membres de Patinage Canada. Il incombe à chaque section d'inscrire leurs gérants d'équipe dans la section de Connexion des membres de Patinage Canada au plus tard 48 heures après la fin des Championnats de section.

Le nombre de gérants d'équipe permis est comme suit :

- Deux gérants d'équipe par section sont automatiquement autorisés pour un maximum de dix patineurs.
- Un gérant d'équipe additionnel est autorisé pour chaque groupe de cinq patineurs additionnels.

1 à 10 patineurs	=	2 gérants d'équipe
11 à 15 patineurs	=	3 gérants d'équipe
16 à 20 patineurs	=	4 gérants d'équipe

et ainsi de suite

MUSIQUE

La musique utilisée doit relever du domaine public ou des sociétés possédant les droits d'exécution.

Les concurrents qui font composer en tout ou en partie de la musique spécialement pour leur programme doivent se charger d'obtenir du compositeur ou de la compositrice l'autorisation écrite d'utiliser cette musique à la radio ou à la télévision, ou d'obtenir l'autorisation voulue des sociétés possédant les droits d'exécution.

SI LA PARTIE PORTANT SUR LA MUSIQUE DU FORMULAIRE EN LIGNE DE PROFIL DES PATINEURS N'EST PAS DÛMENT REMPLIE, TOUT PARTICULIÈREMENT LES TITRES ET LES NOMS DES COMPOSITEURS DES MORCEAUX DE MUSIQUE, L'INSCRIPTION SERA REFUSÉE.

Concurrents pré-novices et novices des épreuves de danse : pour toutes les séances d'entraînement et la compétition, les couples de danse doivent utiliser l'édition révisée de 2001 de la musique pour danses imposées de l'UIP.

Exigences concernant la musique

Chaque patineuse, patineur ou couple doit fournir au moment de son inscription deux (2) CD ou cassettes, un CD ou une cassette pour la compétition (marqué « bande maîtresse ») et un CD ou une cassette de rechange (marqué « copie »). Si deux (2) CD sont remis, on recommande d'avoir en plus une cassette de rechange.

Normes pour les CD et les cassettes

- (1) Il ne doit y avoir qu'un (1) seul programme par CD ou cassette.
- (2) Le début de la musique doit être enregistré à moins de deux secondes de l'amorce du CD ou de la cassette.
- (3) Le nom du concurrent ou de la concurrente suivi de la durée exacte du programme musical (non celle de l'exécution du programme) doivent être clairement indiqués en caractères d'imprimerie sur le CD ou la face n° 1 de la cassette.
- (4) Chaque CD ou cassette doit être présenté dans son coffret de plastique, marqué du nom du concurrent, du nom de l'épreuve et de la durée exacte de la musique.

Groupes d'échauffement

Les groupes d'échauffement seront fondés sur le tirage au sort pour la première partie de chaque épreuve. Veuillez noter qu'aucune musique des programmes ne sera jouée durant les séances d'entraînement et les groupes d'entraînement seront déterminés selon l'ordre de patinage. L'ordre de patinage sera affiché sur le site Web de Patinage Canada et fourni au moment de l'inscription.

Ordre de départ (règlement 7000-H-1.3)

1.3 TIRAGE AU SORT POUR LA PARTIE SUBSÉQUENTE D'UNE ÉPREUVE AUX CHAMPIONNATS DE SECTION, COMPÉTITIONS DÉFI ET CHAMPIONNATS NATIONAUX JUNIORS

ORDRE DE DÉPART – parties subséquentes : L'ordre de patinage des concurrents pour le deuxième programme ou tout autre programme ultérieur aux Championnats de section, aux compétitions Défi et aux Championnats nationaux juniors sera en ordre inverse du classement de chaque concurrent dans le programme court. La méthode particulière pour le déroulement et le choix du moment du tirage au sort sera déterminée et communiquée dans l'avis de tenue de compétition.

Après l'épreuve même ou l'épreuve des patineurs

Les patineurs pourront récupérer leurs enregistrements musicaux et les feuilles détaillées à la salle des opérations au Hershey Centre environ 30 minutes après la fin de l'épreuve même ou des épreuves des patineurs.

MÉDAILLES

Des médailles seront décernées aux patineurs qui ont terminé parmi les trois premiers dans chacune des épreuves. L'horaire de remise des médailles sera fourni lors de l'inscription.

RÉUNIONS

Les réunions suivantes auront lieu durant la compétition. Des renseignements complets seront fournis dans le guide d'information sur l'événement.

- **Réunion des spécialistes de données**
- **Réunion des arbitres et des contrôleurs techniques**
- **Réunion du jury technique**
- **Réunion des juges**
- **Table ronde des officiels**

Réunion des gérants d'équipe

Date : Le mercredi 1^{er} décembre 2010

Heure : À déterminer

Endroit : Hershey Centre – salle à manger des officiels

Tâche 3 du niveau 4 du PNCE : Musique et chorégraphie

Date : Le lundi 6 décembre 2010.

Heure et endroit : À déterminer

ACCIDENTS ET RESPONSABILITÉ

Patinage Canada et l'équipe bénévole n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures que pourraient subir les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation à ces Défis, tous les concurrents et leurs parents ou tuteurs assument la responsabilité de toute blessure ou de tout dommage à la personne ou à la propriété du concurrent ou de la concurrente par suite, à cause ou en raison de la tenue et de la gestion de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, l'équipe bénévole ou leurs représentants; leur inscription n'est acceptée qu'à ces conditions.

RENSEIGNEMENTS SUR LES BILLETS

Tous les gérants d'équipe, patineurs et leurs entraîneurs officiels recevront une accréditation pour la compétition. Les membres du public pourront se procurer des billets toutes épreuves et d'une journée à la billetterie du Hershey Centre, le jour même de compétition.

La billetterie ouvrira une heure avant la première épreuve de la compétition et fermera environ 30 minutes après le début de la dernière épreuve, chaque jour de compétition. L'horaire de vente des billets est publié sous réserve de changements. Les renseignements à jour sur les billets seront affichés sur www.patinagecanada.ca.

Il n'y aura pas de vente de billets pour les séances d'entraînement. Il faut acheter des billets toutes épreuves ou d'une journée pour assister aux séances d'entraînement et aux épreuves.

Les prix des billets figurent dans le tableau ci-dessous. Les billets coûtent un seul prix et comprennent l'admission générale. Entrée gratuite pour les enfants âgés de 12 ans et moins accompagnés d'un adulte.

Toutes épreuves*	Comprend du mercredi au dimanche	30 \$
Billets d'une journée*	Mercredi/jeudi	5 \$
	Vendredi/samedi/dimanche	10 \$

* Les prix n'incluent pas les frais de service.

POLITIQUE CONCERNANT LES APPAREILS PHOTOS

Il n'y aura aucun photographe sur place durant cet événement. La politique de Patinage Canada concernant les appareils photos ne s'appliquera pas, sauf relativement à l'enregistrement vidéo. Les conditions suivantes sont en vigueur :

- L'enregistrement vidéo est formellement interdit. Seuls les entraîneurs et les gérants d'équipe accrédités peuvent, en se tenant près de la bande,

enregistrer sur bande vidéo la séance d'entraînement ou la performance de leur propre patineur, patineuse ou équipe. Les athlètes qui souhaitent obtenir une bande vidéo de leurs programmes peuvent en acheter une copie du distributeur autorisé de vidéos sur place, le cas échéant.

Le personnel de sécurité de l'installation peut confisquer l'appareil de toute personne qui ne respecte pas ces restrictions. De plus, le personnel de Patinage Canada se réserve le droit de restreindre l'utilisation d'autres types d'appareils photos s'il estime que la qualité ou le type d'appareil ne permet pas de protéger les intérêts des athlètes ou de l'événement.

HORAIRE DE LA COMPÉTITION

L'horaire provisoire de la compétition est affiché dans la section de Connexion des membres du site Web de Patinage Canada et sur le site Web de Patinage Canada (www.patinagecanada.ca). L'horaire définitif sera affiché aux mêmes endroits après les Championnats de section BMO – Patinage Canada. L'établissement de l'horaire de la compétition doit tenir compte des incompatibilités et des doubles saisies d'information, qui pourraient mener à des changements à l'horaire après les derniers Championnats de section. On s'efforce de réduire au minimum les changements à l'horaire.

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Consultez le Manuel des règlements de Patinage Canada pour les règlements qui s'appliquent à cet événement :

RÈGLEMENT	NUMÉRO DU RÈGLEMENT
ADMISSIBILITÉ AUX CHAMPIONNATS ET AUX COMPÉTITIONS	Règlement 5401
CONDITIONS EXIGÉES POUR L'INSCRIPTION	Règlement 5402
RESTRICTIONS CONCERNANT L'INSCRIPTION	Règlement 5403
EXIGENCES EN MATIÈRE D'ÂGE ET DE TESTS POUR LA PARTICIPATION AUX COMPÉTITIONS	Partie du règlement 5404
CHOIX DES CONCURRENTS DES 13 CHAMPIONNATS DE SECTION BMO – PATINAGE CANADA QUI AVANCERONT AUX COMPÉTITIONS DÉFIS DE L'OUEST ET DE L'EST, AUX CHAMPIONNATS NATIONAUX JUNIORS ET AUX CHAMPIONNATS CANADIENS	Partie des règlements 7403 et 7407
CHOIX DES CONCURRENTS DES COMPÉTITIONS DÉFI BMO – PATINAGE CANADA QUI AVANCERONT AUX CHAMPIONNATS NATIONAUX JUNIORS ET AUX CHAMPIONNATS CANADIENS	Partie du règlement 7407
CONDITIONS POUR LES ÉVÉNEMENTS – CHAMPIONNATS DE SECTION BMO – PATINAGE CANADA	Partie des règlements 5301, 5302, 5303 et 5304

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Les documents de référence suivants figureront dans la section de Connexion des membres du site Web de Patinage Canada sous <Technique et programmes>, <Patinage de compétition> :

- Exigences pour les programmes de patinage en simple, de patinage en couple et de danse sur glace pour 2010-2011
- Principes de base du calcul
- Patinage en simple : trousse technique de préparation
- Patinage en simple : exigences du programme
- Patinage en simple : niveaux de difficulté
- Patinage en simple : échelle de valeur
- Patinage en simple : manuel du jury technique de l'UIP (anglais seulement)
- Patinage en simple et en couple : exigences pour les programmes courts
- Patinage en simple : questions et réponses techniques
- Patinage en couple : trousse technique de préparation
- Patinage en couple : exigences du programme
- Patinage en couple : niveaux de difficulté
- Patinage en couple : échelle de valeur
- Patinage en couple : manuel du jury technique de l'UIP (anglais seulement)
- Danse : trousse technique de préparation
- Danse : tirage au sort des danses imposées
- Danse : exigences du programme
- Danse : niveaux de difficulté
- Danse : échelle de valeur – danse imposée (anglais seulement)
- Danse : échelle de valeur – danse courte et danse libre
- Danse : manuel du jury technique de l'UIP (anglais seulement)
- Communiqué de l'UIP 1610 (danse) (anglais seulement)
- Communiqué de l'UIP 1611 (simple et couple) (anglais seulement)
- Communiqué de l'UIP 1619 (simple et couple) (anglais seulement)
- Communiqué de l'UIP 1621 (danse) (anglais seulement)
- Communiqué de l'UIP 1632 (danse) (anglais seulement)
- Système de notation de l'UIP / Renseignements techniques (anglais seulement)

Veillez visiter souvent les sections suivantes du site Web pour toute mise à jour.

Les documents de référence suivants figureront dans la section de Connexion des membres du site Web de Patinage Canada sous <Technique et programmes>, <Règlements> :

- politique sur les exemptions
- politique sur l'accréditation pour les événements
- politique sur les contestations

Veillez visiter souvent les sections suivantes du site Web pour toute mise à jour.

SERVICES

SERVICES MÉDICAUX

Les services médicaux offerts aux athlètes qui concourent au Défi de l'Ouest BMO – Patinage Canada 2011 et au Défi de l'Est BMO – Patinage Canada 2011 comprennent les soins médicaux d'urgence à la patinoire durant toutes les séances d'entraînement et la compétition. Le Hershey Centre comptera aussi une clinique médicale et des services de physiothérapie seront offerts pendant un nombre d'heures limitées durant la journée.

TRANSPORT

Aéroport

Les trois hôtels mentionnés dans le présent avis offrent un service de navette gratuit pour le transport aller-retour des participants à l'aéroport.

Transport durant la compétition

Le transport sera assuré pour les chefs d'équipe, les patineurs et leurs entraîneurs accrédités entre les hôtels mentionnés dans le présent avis et le Hershey Centre pour l'inscription et quotidiennement au Hershey Centre pour les séances d'entraînement et la compétition. La carte d'accréditation doit être présentée au moment de monter à bord de l'autobus. Vous recevrez l'horaire au moment de l'inscription.

Un bureau de transport et d'information sera situé au Hershey Centre.

Navette pour les personnes non accréditées

Les laissez-passer d'autobus pour les parents et accompagnateurs se vendront au coût de 25 \$ au bureau de transport et d'information situé au Hershey Centre – entrée des personnes accréditées. En cas de perte ou de vol, des frais de remplacement de 25 \$ seront exigés.

Comme les patineurs et les officiels ont priorité à bord des navettes, les personnes qui possèdent un laissez-passer pourraient devoir attendre la navette suivante afin de permettre le transport des participants accrédités.

SERVICE DE REPAS

Les gérants d'équipe, entraîneurs et officiels accrédités au Défi de l'Ouest BMO – Patinage Canada 2011 et au Défi de l'Est BMO – Patinage Canada 2011 pourront acheter des repas dans le salon des bénévoles.

Les repas peuvent être commandés d'avance en remplissant et en soumettant le bon de commande qui figure dans Connexion des membres>Événements>Compétitions de patinage canadiennes> Défi de l'Ouest BMO et Défi de l'Est BMO – Patinage Canada 2011. Les menus seront aussi fournis à cet endroit avant l'événement.

Dîner – 11 h 30 – 13 h 30

Hershey Centre – *Salon des bénévoles*

Coût 10 \$ chacun

Souper – 17 h – 19 h

Hershey Centre – *Salon des bénévoles*

Coût 20 \$ chacun

Des bons de repas en nombre limité seront aussi vendus à la salle des opérations sur place, mais devront être achetés 48 heures d'avance.

CET AVIS POURRAIT ÊTRE MODIFIÉ